



**BÂTIMENTS RÉSILIENTS
LOGEMENTS SAINS
ET ACCUEILLANTS**

Laboratoire de solutions



RAPPORT DE RECHERCHE

Juillet 2020

Table des matières

PROBLÉMATIQUE	3
TERMES EMPLOYÉS	4
DONNÉES ET RÉFÉRENCES	5
Destination des nouveaux arrivants	5
Revenus	6
Pratiques québécoises en matière de logement	8
Langue	8
Relations propriétaires/occupants.....	9

Problématique

Les données du recensement 2016 révèlent que les nouveaux arrivants, décrits au sens de la *Stratégie nationale sur le logement* comme « un immigrant ou réfugié établi au Canada depuis peu, habituellement depuis moins de cinq ans » (Gouvernement du Canada, 2018), font l'expérience de conditions de logement adverses de manière disproportionnée, ou selon l'expression de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de « besoins impérieux en matière de logement ».

Pour l'ensemble du Canada, en 2016, c'est 24,4% des répondants nouveaux arrivants qui déclaraient se trouver dans une ou plusieurs des trois situations suivantes, comparativement à 9,1% pour les non-immigrants (Statistique Canada, Données du recensement 2016):

- Logement non abordable;
- Logement de taille insuffisante;
- Logement nécessitant des réparations majeures.

La situation est un peu différente au Québec, où 19% des immigrants récents déclaraient une des trois situations en 2016, en contraste avec 5,6% des non-immigrants (Statistique Canada, Données du recensement 2016).

L'accès à un logement adéquat est un facteur de bien-être physique et psychologique important pour l'adaptation et l'épanouissement de tous les membres d'un ménage dans un pays d'accueil.

L'inadéquation entre les besoins des nouveaux arrivants et le parc de logements qui leur est accessible a des conséquences néfastes sur le confort et la santé des occupants. Par ailleurs, lorsqu'un logement n'est pas conçu, aménagé ou entretenu en fonction de l'usage qui en est fait, il en résulte une dégradation précoce des matériaux et des équipements, ce qui entraîne des impacts écologiques et compromet la viabilité financière du logement ou de l'ensemble résidentiel. Cette dynamique contribue à la contraction de l'offre de logements adéquats et abordables accessibles aux clientèles vulnérables, dont font partie les nouveaux arrivants.

Termes employés

Besoins impérieux en matière de logement

Un ménage est considéré comme éprouvant des « besoins impérieux en matière de logement » si son logement n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et qu'il doit consacrer 30 % ou plus de son revenu avant impôt pour accéder à un logement acceptable sur le marché local (SCHL, 2019).

Un logement est acceptable s'il est de qualité et de taille convenables et s'il est abordable (SCHL, Stratégie nationale sur le logement).

- Un logement est de qualité convenable si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres étant donné la taille du ménage (nombre de personnes) et sa composition (sexe, personne seule/couple, etc.), au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO).
- Un logement est abordable si le ménage qui l'occupe y consacre moins de 30 % de son revenu brut (avant impôt).

Nouvel arrivant

Immigrant ou réfugié établi au Canada depuis peu, habituellement depuis moins de cinq ans (SCHL, Stratégie nationale sur le logement).

Données et références

En 2018, la province de Québec a accueilli 53 084 immigrants, originaires principalement d'Asie (41%) et d'Afrique (27%) (ISQ, 2018).

Parmi ceux-ci, 59,5% étaient des immigrants économiques, 21,0% ont utilisé le système de regroupement familial, et 17,5% étaient des réfugiés (ISQ, 2018).

L'expérience des immigrants en matière de logement n'est pas uniforme ni statique. Les données du recensement canadien indiquent que les besoins impérieux en matière de logement s'amenuisent avec les années. Alors que 19% des nouveaux arrivants au Québec étaient aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement (Statistiques Canada, Recensement 2016), ce pourcentage se situe à 9% chez les immigrants établis, en contraste avec 5,6% des non-immigrants.

Cela témoigne de l'amélioration rapide, dans les premières années, des facteurs contributifs, notamment le revenu, l'acquisition de la langue d'usage et l'orientation dans les systèmes institutionnels. Néanmoins, la persistance de la surreprésentation des problèmes de logement chez les immigrants au-delà de la période 0-5 ans pointe aussi vers d'autres dynamiques.

Destination des nouveaux arrivants

Comme en témoigne la différence entre les données québécoises et canadiennes, le lieu d'établissement influe sur la capacité de se loger adéquatement.

Les nouveaux arrivants cherchent généralement des logements à proximité des autres membres de leur communauté (Guay-Charette, 2010). Pour cette raison, la majorité d'entre eux qui s'établissent au Québec, soit 88,6% en 2005 (Leloup & Ferreira, 2005), se dirige vers Montréal. La concentration des nouveaux arrivants dans les grands centres, dont Vancouver, Toronto et Calgary, où les besoins impérieux en matière de logement sont plus saillants chez tous les groupes, contribue à expliquer la prévalence des besoins chez ce groupe spécifique.

Des enjeux d'occupation du territoire, de pénurie de main-d'œuvre et de maintien des services de proximité font en sorte que les nouveaux arrivants sont davantage encouragés à s'installer dans les petites municipalités du Québec (Martin, 2013). Cependant, le souhait d'attirer les immigrants hors des régions métropolitaines s'oppose aux autres opportunités que présentent les grandes villes en matière d'emploi, de langue de communication, d'orientation et d'inclusion. Pour les nouveaux arrivants comme pour le pays hôte, la relocalisation porte un espoir d'épanouissement qui va au-delà d'assurer les besoins fondamentaux.

Il est hasardeux de donner une définition qualitative de la mesure du succès de l'établissement des nouveaux arrivants. Néanmoins, ces éléments proposés par le *Centre for Newcomers* de Calgary (Boakye, 2018) nous semblent utiles. Une fois les besoins de base comblés, ce succès comprend:

- Le développement délibéré d'une nouvelle identité culturelle et professionnelle;
- Le développement de relations interpersonnelles solides au Canada;
- La contribution à l'orientation des pairs au Canada (conseil, mentorat, éducation de la génération suivante);
- L'acquisition d'une confiance dans la navigation des systèmes institutionnels canadiens.

Revenus

Quatre ans après leur arrivée au pays, 46% des immigrants au Canada citent l'obtention d'un emploi adéquat comme la plus importante difficulté à laquelle ils font face (Commission canadienne pour l'UNESCO, 2019). Les revenus et la stabilité qui résultent de l'obtention d'un emploi sont cruciaux au succès de la trajectoire résidentielle des nouveaux arrivants.

Les données sur le revenu des nouveaux arrivants contribuent aussi à expliquer la problématique de leurs besoins impérieux en matière de logement. Tous statuts d'immigration confondus, les nouveaux arrivants ont, dans une large mesure, des ressources moindres à consacrer au logement que l'ensemble des répondants du Québec.

Si l'on observe la progression des revenus de la cohorte admise en 2013 au cours des premières années, on remarque que les revenus de ce groupe progressent rapidement pour atteindre un revenu médian de 27 700\$ cinq ans plus tard, comparé au revenu québécois médian de 35 680\$ (Statistique Canada, 2020b). Une analyse plus fine révèle des dynamiques qui influent vraisemblablement sur l'accès à un logement acceptable.

Tel qu'illustré dans le *Tableau 1*, les immigrants économiques dépassent déjà la 5^e année le revenu médian québécois, alors que les immigrants parrainés par la famille et les réfugiés continuent de gagner moins. On peut en conclure qu'ils disposent donc de moins de ressources financières à consacrer au logement.

La région de naissance distingue aussi les différents groupes sur le plan des revenus. Les immigrants d'origine européenne gagnent plus que l'ensemble des Québécois au bout de cinq ans. Les gens venus d'Afrique, des Amériques et d'Asie gagnent moins, en ordre décroissant.

Enfin, la connaissance des langues officielles a une incidence importante sur les revenus. La maîtrise de l'anglais et du français correspond à un revenu médian 68% plus élevé que chez le groupe déclarant ne parler ni français ni anglais (Statistique Canada, 2020b).

La situation financière des nouveaux arrivants peut s'additionner à d'autres considérations d'ordre économique pour contribuer à des conditions de logement adverses.

Les familles immigrantes sont souvent plus grandes que les familles canadiennes. En 2006, le nombre moyen de personnes par ménage au Canada était de 2,5. En contraste, les ménages ayant immigré dans les quatre années précédentes comptaient en moyenne 3,7 personnes (SCHL, 2009a). Cette différence dans la taille des ménages se traduit par une différence dans les besoins en matière de logement; une famille plus nombreuse nécessite implicitement un logement plus grand. Les grands logements étant plus rares et plus chers sur le marché locatif, les nouveaux arrivants sont souvent contraints à un manque d'espace. Selon une étude conduite en 2011, 25,8% des nouveaux arrivants ont vécu un problème de surpeuplement depuis leur arrivée (Rose & Charette, 2011).

Par ailleurs, le marché du logement étant très réglementé au Québec, le prix d'un logement ne reflète pas forcément sa taille, son état ou sa désirabilité. Tous les occupants n'ont pas accès à la même qualité de logements locatifs pour des mensualités comparables, pour les raisons évoquées ci-bas.

Tableau 1 : Revenu des immigrants déclarants (année d'admission 2013) selon le profil socio-démographique et l'année d'imposition, dollars constants de 2017, Province de Québec

	2013		2015		2017	
	Revenu total moyen	Revenu total médian	Revenu total moyen	Revenu total médian	Revenu total moyen	Revenu total médian
Total des répondants, Québec		32 020		33 920		35 680
Total, Immigrants admis en 2013	16 500	8 400	26 900	20 600	33 100	27 700
Immigrant parrainé par la famille	10 100	4 900	20 000	15 700	24 900	21 000
Immigrant économique, demandeur	22 900	11 600	35 200	27 400	43 500	37 200
Immigrant économique, conjoint et personne à charge	11 600	7 000	22 200	17 800	28 500	24 400
Réfugié	14 800	10 800	21 200	18 800	25 000	23 300
Autres immigrants	24 300	24 000	25 900	23 300	27 400	25 000
Total, connaissance des langues officielles à l'admission	16 500	8 400	26 900	20 600	33 100	27 700
Anglais seulement	16 300	7 900	26 100	18 100	29 800	22 900
Français seulement	13 600	8 700	23 000	20 100	29 800	27 400
Anglais et français	21 600	10 400	33 300	25 700	41 000	34 900
Ni anglais ni français	9 900	5 600	19 900	15 500	25 100	20 800
Total, région de naissance	16 500	8 400	26 900	20 600	33 100	27 700
Total, Amériques	15 400	9 300	25 800	20 800	31 600	27 500
Total, Europe	31 400	18 300	41 400	33 200	46 500	38 200
Total, Afrique	12 300	7 700	23 700	19 900	31 400	28 400
Total, Asie	11 500	5 200	21 000	14 900	26 600	20 300

Source : Statistique Canada (2020b)

Pratiques québécoises en matière de logement

Le parc de « logements communautaires » québécois offre des logements susceptibles de satisfaire les besoins d'espace et de qualité à des prix en deçà du marché. Les habitations à loyer modique (HLM) sont des logements qui appartiennent à l'État et dont l'entité des unités est gérée par les Offices municipaux d'habitation.

Le programme *Supplément au loyer* permet quant à lui aux ménages à faible revenu d'habiter des logements qui font partie du marché locatif privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation (coop) ou à des organismes sans but lucratif (OSBL) en payant un loyer similaire à celui d'une habitation HLM, qui correspond à 25 % de leur revenu (SHQ, 2020).

Dans les deux cas, les demandeurs doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents, et résider au Québec ou sur le territoire de l'organisme où la demande est faite depuis au moins 12 des 24 derniers mois, ce qui rend une proportion des nouveaux arrivants inéligible, à leur arrivée du moins. Par ailleurs, ces logements qui représentent moins de 5% du parc locatif sont en demande et la liste d'attente pour obtenir un logement peut être très longue, particulièrement dans les centres urbains.

Dans le parc locatif privé, le prix d'un loyer au Québec est souvent déterminé, dans une large mesure, par le temps d'occupation du logement. En effet, la réglementation sur la hausse des loyers est plus scrupuleusement respectée lorsque le locataire renouvelle son bail qu'entre deux locations, moment que le propriétaire choisit souvent pour appliquer une hausse non conforme au règlement sur la fixation des loyers. La dynamique induite par cette réglementation, par ailleurs efficace pour contenir la flambée du prix des loyers a pour effet de pénaliser les gens qui se relocalisent.

Enfin, l'un des seuls moyens légaux disponibles aux propriétaires privés québécois pour s'assurer de la fiabilité des occupants prospectifs en matière de paiement du loyer est d'exiger un historique de crédit. Or, cet historique n'existe pas pour les nouveaux arrivants puisqu'il réfère spécifiquement à leur expérience de crédit au Canada. L'absence d'historique de crédit est souvent invoquée par les propriétaires pour expliquer le refus de louer un logement.

Langue

L'apprentissage d'une nouvelle langue constitue l'une des principales difficultés pour 26% des immigrants au Canada quatre ans après leur arrivée au pays (Commission canadienne pour l'UNESCO, 2019). En plus d'être un facteur décisif dans l'obtention d'un emploi, et donc d'un revenu adéquat, la difficulté à communiquer en français et/ou en anglais constitue un obstacle important dans la recherche d'un logement acceptable, la négociation d'un bail, la compréhension des responsabilités du propriétaire et de l'occupant et l'obtention de ressources en matière de logement.

Le Québec bénéficie par ailleurs de lois et règlements qui protègent les locataires et fournit une panoplie d'informations légales vouées à renseigner ceux-ci et à les soutenir dans la revendication du respect de leurs droits. Cependant, ces informations sont disponibles seulement en anglais et en français. La compréhension de ces informations et leur application exige, en plus de la maîtrise de la langue, une certaine aptitude pour naviguer le système institutionnel québécois.

Relations propriétaires/occupants

Les propriétaires de logements sont hésitants à la perspective de louer à des locataires prospectifs qui, en l'absence d'historique de crédit ou de preuve d'emploi, ont du mal à faire la démonstration de revenus suffisants pour défrayer le montant du loyer (Novac et al., 2002).

La difficulté de communication peut également constituer un enjeu lors de la recherche de logement, de la négociation d'un bail ou de l'occupation d'un logement. L'omission ou l'incompréhension d'informations cruciales sur les coûts, les conditions, les responsabilités et les attentes des propriétaires et des occupants peuvent nuire au lien de confiance entre les deux parties et occasionner une rupture dans la trajectoire vers un logement acceptable.

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) fait valoir que la question de l'entretien et de la salubrité des logements est une responsabilité partagée entre le propriétaire et l'occupant. Le manque de communication entre les propriétaires et les locataires peut mener à la détérioration du logement, si l'occupant ne divulgue pas la présence d'un problème majeur, comme une infiltration d'eau, par exemple (CORPIQ, 2013). Lorsqu'un logement est surpeuplé, cela peut mener à une utilisation intensive des lieux et des équipements, ainsi qu'un taux d'humidité élevé. Des membres de la CORPIQ rapportent que certains ménages se passent de sècheuse ou de chauffage pour réduire leurs coûts. Le linge mis à sécher à l'air libre et l'air plus frais augmentent alors le taux d'humidité intérieur et favorisent la croissance de moisissures (CORPIQ, 2013).

Le manque de communication ou de connaissances sur l'opération adéquate d'une habitation en milieu nordique peut causer des frictions entre propriétaires et occupants. La littérature indique que les préjugés négatifs qu'ont certains propriétaires sur les habitudes de vie des nouveaux arrivants peuvent conduire à la discrimination. Novac et al. (2002) ont recensé des études canadiennes portant sur les rapports des propriétaires avec certains groupes d'immigrants et ont identifié des instances de discrimination; « Certains propriétaires citent leurs propres expériences de problèmes de communication, de surpeuplement, de bruit, de salubrité et de non-respect du bail pour exclure certains groupes. » Bien que difficile à documenter de manière systématique, la discrimination serait également un facteur dans la trajectoire résidentielle des nouveaux arrivants.

Sans égard à leur lieu de naissance ou à la période de résidence au Canada, une proportion plus importante des répondants appartenant aux minorités visibles, toutes origines confondues, rapportent des besoins impérieux en matière de logement. Au Québec, les groupes surreprésentés sont ; Asiatique occidentale 19,6%, Arabe, 14,9%, Noir 12,3%, Latino-Américain 12,2%. Par ailleurs, 17,6% des résidents non permanents (titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada) vivent dans un logement trop cher, surpeuplé ou en mauvais état (Statistique Canada, 2020a).

Selon le FRAPRU (2012), les immigrants d'aujourd'hui doivent faire face à une pénurie de logements, particulièrement de grands logements, « à des loyers prohibitifs, à des logements insalubres, à la discrimination raciale et à des listes d'attente interminables pour un HLM. Par-dessus tout, les personnes immigrantes, en raison de la méconnaissance des lois et de leurs droits, sont beaucoup plus vulnérables à toutes sortes d'abus. » Selon Rose et Charette (2011), 26% des nouveaux arrivants rapportent avoir vécu dans un logement insalubre depuis leur arrivée au Québec. Cela peut inclure la présence d'insectes, de moisissures, de rongeurs, de fuites d'eau ou d'infiltrations d'eau.

Pour toutes les raisons citées, de nombreux nouveaux arrivants éprouvent de la difficulté à trouver un logement adéquat pour leurs besoins au Québec, ce qui cause une rupture dans leur trajectoire résidentielle et une augmentation de la fréquence de déménagement. Alors que 60% des locataires québécois de toutes origines ont changé d'habitation entre 2001 et 2005, ce pourcentage grimpe à 92% pour les nouveaux arrivants (FRAPRU, 2012).

Références

- Beiser, M. (2005). The health of immigrants and refugees in Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 96 (2), 30-44.
- Boakye, Francis. Center for Newcomers, Calgary, *Measuring Settlement Outcomes-Strengths, Challenges and Opportunities*, présentation au Conference Board of Canada, mai 2018.
- Commission canadienne pour l'UNESCO. (2019). *Accueillir les immigrants et les réfugiés au Canada : le rôle des municipalités, Guide pratique pour des municipalités inclusives au Canada et ailleurs dans le monde*. Récupéré sur le site Web de la Commission Canadienne pour l'UNESCO : [https://fr.ccunesco.ca/ressources#first=20&f:_6763014C-F01C-4D30-874D-4436C1903592:range=\[1545060096000,1640995200000\]](https://fr.ccunesco.ca/ressources#first=20&f:_6763014C-F01C-4D30-874D-4436C1903592:range=[1545060096000,1640995200000])
- CORPIQ [Corporation des propriétaires immobiliers du Québec]. (2013). *Mémoire sur l'action municipale pour l'amélioration de la salubrité des logements à Montréal*. Récupéré sur le site web de la CORPIQ: <https://www.corpiq.com/DATA/ACTUALITE/796fr~v~memoire-sur-l-action-municipale-pour-l-amelioration-de-la-salubrite-des-logements-a-montreal.pdf>
- De Serres, A., Sicotte, H., Dongmo, J., Duchesne, E., & Gagnon, S. (2018). *Comment implanter la gestion de l'énergie dans les immeubles*. Web: Transition Énergétique Québec.
- FRAPRU [Front d'action populaire en réaménagement urbain]. (2012). *Immigration et logement au Québec: mythes et réalité*. Récupéré sur le site Web du FRAPRU: https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/Document_Immigration_et_logement.pdf
- FRAPRU [Front d'action populaire en réaménagement urbain]. (2013). *Urgence en la demeure: Rapport de la commission populaire itinérante sur le droit au logement*. Récupéré sur le site Web du FRAPRU: <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/RapportFinalCompleet.pdf>
- Gaudreau, L., & Johnson, M. (2019). *Spéculation immobilière et accès au logement: Trois propositions pour Montréal*. Web: Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).
- Gauthier, M.-A. (2014). *Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages*. Récupéré sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec: <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol18-no3.pdf#page=1>
- Germain, A., Leloup, X., Rose, D., Torres, J., & Préfontaine, C. (2018). *La qualité de vie dans les projets résidentiels de grande densité incluant du logement abordable - Quelques leçons*. Ville de Montréal, Direction de l'habitation.
- Gouvernement du Canada. (2018). *Stratégie nationale sur le logement - Glossaire des termes courants*. Récupéré sur le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logements: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/guidepage-strategy/glossary>
- Guay-Charette, A. (2010). *L'accès au logement par les nouveaux arrivants à Montréal: le cas des réfugiés et demandeurs d'asile en provenance d'Afrique subsaharienne*. Montréal: Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique centre - urbanisation culture société.
- Haan, M. (2012). *Les expériences des nouveaux Canadiens sur le plan du logement: d'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)*. Web: Citoyenneté et Immigration Canada.
- ISQ [Institut de la statistique du Québec]. (2014). *Immigrants selon le groupe d'âge, Québec, 2008-2009 à 2018-2019*. Récupéré sur le site web de l'ISQ: <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/604.htm>

- ISQ [Institut de la statistique du Québec]. (2018). *Le Québec chiffres en main*. Récupéré sur le site Web du gouvernement du Québec: <http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/pdf/qcm2018fr.pdf>
- Jacques, L., & Perron, S. (2013). *Santé et salubrité des logements*. Récupéré sur le site Web de la Société d'habitation Québec: <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/SHQ/RDV/2013/impactlogementsalubrite.pdf>
- Kim, L., Carrasco, C., Muntaner, C., McKenzie, K., & Noh, S. (2013). Ethnicity and postmigration health trajectory in new immigrants to Canada. *American Journal of Public Health*, 103 (4), 96-104.
- Laberge, M., & Montmarquette, C. (2010). *L'aide au logement au Québec*. CIRANO.
- Leloup, X., & Ferreira, V. (2005). *Conditions de logement des ménages immigrants au Québec: une réalité contrastée*. Montréal: Société d'habitation du Québec.
- Levasseur, M.-E., & Leclerc, J.-M. (2017). *Qualité de l'air et salubrité: Intervenir ensemble dans l'habitation au Québec*. Institut National de Santé Publique du Québec.
- Martin, A. (2013). *Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle*. Récupéré sur le site web du gouvernement du Québec: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/BROTrousseMunicipalites.pdf>
- Novac, S., Darden, J., Hulchanski, D., & Seguin, A.-M. (2002). Housing Discrimination in Canada: What Do We Know About It? *Centre for Urban and Community Studies Research Bulletin*.
- Office municipal d'habitation de Montréal. (2010). *Guide de référence pour l'intégration des principes de développement durable dans la construction et la rénovation des bâtiments*. Récupéré sur le site Web du centre québécois de développement durable: <http://www.cqdd.qc.ca/upload/editeur/file/publication/publication20.pdf>
- Rivest, F., & Beauvais, B. (2015). *La santé des résidents de HLM: Analyse comparative de la santé de la population à faible revenu selon le mode d'occupation*. Québec: Société d'habitation du Québec.
- Rose, D., & Charette, A. (2011). Pierre angulaire ou maillon faible? Le logement des réfugiés, demandeurs d'asile et immigrants à Montréal. *Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles*, pp. 1-107.
- Rose, D., & Charette, A. (2016). *Sommaire exécutif - Trouver des logements pour les réfugiés syriens dans les villes canadiennes: défis, initiatives, et leçons à tirer*. Montréal: INRS université de recherche.
- Roy, R., & Leclerc, J.-M. (2001). *Guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise*. Québec: Santé et Services sociaux Québec.
- RQOH [Réseau Québécois des OSBL d'Habitation]. (2017). *Guide d'inspection des immeubles à l'intention des gestionnaires*. Récupéré sur site Web du RQOH: <https://rqoh.com/wp-content/uploads/2017/01/guideentretienpreventif.pdf>
- Saucier, Chantal et collab. (2017). *Changements climatiques: Vulnérabilité et adaptation des immeubles*. Gouvernement du Québec.
- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logement]. (s.d.). *La moisissure dans les maisons; information pour les résidents des premières nations*. Gouvernement du Canada.
- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logement]. (2007). *The newcomer's guide to Canadian housing*. Web: Gouvernement du Canada.

- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logement]. (2009a). S'établir au Canada: expérience des nouveaux arrivants sur le marché de l'habitation, 2001-2005. *Le Point en recherche. Série socio-économique*, pp. 1-6.
- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logement]. (2009b). *Louer son premier logement au Canada: Ce que les nouveaux arrivants doivent savoir*. Gouvernement du Canada.
- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logements]. (2017a). *La moisissure dans les maisons: information pour les gestionnaires d'habitations des Premières Nations*. Gouvernement du Canada.
- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logement]. (2017b). *Nouveaux arrivants*. Récupéré sur le site web de la SCHL: <http://publications.gc.ca/site/fra/9.836809/publication.html>
- SCHL [Société canadienne d'hypothèques et de logement]. (2019). *Déterminer les besoins impérieux en matière de logement*. SCHL.
- SHQ [Société d'habitation du Québec]. (2020). *Supplément au loyer*. SHQ.
- Statistique Canada. (2020a). *Tableau 39-10-0048-01 Population ayant des besoins impérieux de logement selon la structure de famille économique et le sexe*.
- Statistique Canada. (2020b). *Tableau 43-10-0020-01 Revenu des immigrants déclarants selon le profil socio-démographique et l'année d'imposition, dollars constants de 2017*. DOI : <https://doi.org/10.25318/4310002001-fra>
- St-Pierre, A. (2018). *Immigrer et devenir parent: l'expérience d'intégration sociale vécue par de nouvelles mères immigrantes de la ville de Québec*. Québec: Université Laval.
- Waterson, S., Grueger, B., & Samson, L. (2015). Les besoins en matière de logement au Canada: une vie saine commence chez soi. *Paediatrics & Child Health*, 408-413.

